

Le processus de mise en œuvre de la nouvelle Constitution tunisienne

Projet Galileo 2016/2017
IIème journée - Sienne, 30-31 mai 2018

Allocution de Bienvenue et Introduction

Tania Groppi (Université de Sienne)

Xavier Philippe (Aix-Marseille Université)

Interventions de

Neila Chaabane (Doyen, Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis)

Salsabil Klibi (Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis)

30 mai, 15h

Aula Vitale

Dipartimento di Studi aziendali e giuridici

31 mai, 9h

Sala Bonci Casuccini

Dipartimento di Giurisprudenza

Xavier Philippe

La clause de limitation des droits fondamentaux dans la Constitution tunisienne de 2014

Elena Bindi

L'égalité entre l'homme et la femme dans la jouissance et l'exercice effectif des droits politiques

Manon Bonnet

Les droits de la femme en Tunisie

Giammaria Milani-Andrea Pisaneschi

L'édification de la démocratie électorale

André Roux

La mise en œuvre de la décentralisation: la portée de l'autonomie locale

Tania Abbiate

Le développement de la démocratie locale en Tunisie dans le cadre de la décentralisation des pouvoirs

Ariane Vidal-Naquet

La révision constitutionnelle

Anna-Maria Lecis Cocco-Ortu

La pratique du régime semi-présidentiel à la tunisienne : une nouvelle tentation présidentialiste ?

Francesca Rosa

Formation et crise des gouvernements tunisiens entre parlementarisme et présidentialisme. Est-ce qu'on peut parler d'un présidentialisme consensuel?

Giovanni Rizzoni-Priscilla Monge

Les fonctions législatives et de contrôle de l'ARP

Patrick Gaïa

Les compétences de la Cour constitutionnelle

Nicola Vizioli

La composition de la Cour constitutionnelle

Ester Stefanelli

La Constitution économique de la Tunisie

Valentina Carlino

Les instances constitutionnelles et l'enjeu de leur mise en œuvre